



Rapport annuel d'activités au 31 décembre 2018



9 mars 2019

Table des matières

Introduction	1
⇒ Votre exécutif provincial	2
⇒ Conseil d'administration	2
⇒ Les régions	3
⇒ Volet politique	3
⇒ C.I.S.S.S.et C.I.U.S.S.S.	5
⇒ Relations publiques	6
⇒ Internet	7
⇒ Base de données	8
⇒ Finances	8
⇒ Documents officiels	9
⇒ Méli-mélo	9
Conclusion	11



Introduction

Le 9 mars 2019

Bonjour à tous !

L'année 2018 est déjà derrière nous et, encore une fois, une grosse année! Vous trouverez dans les pages qui suivent, un bilan des activités réalisées au cours des 12 mois se terminant le 31 décembre 2018. L'année 2018 a été l'année de la mise en vigueur de la Loi 113, donc une année à retenir pour l'avancement du droit à l'identité.

Comme depuis plusieurs années, l'équipe entière du Mouvement Retrouvailles travaille dans un climat d'entraide, de sérénité, d'émotions et de sincérité. C'est ce qui fait que les gens qui donnent de leur temps, le font dans le plaisir et donnent grandement à nos membres. Pour ceci, je tiens à tous les remercier, que ce soit au sein de l'exécutif provincial, du conseil d'administration, des régions et dans l'équipe de bénévoles.

Un merci à vous tous.

Caroline Fortin, présidente

COMITÉ EXÉCUTIF

Caroline Fortin, présidente

Lucille Gosselin, vice-présidente

Réjane Genest, secrétaire exécutive

Lise Émond, relationniste

André-Georges Toupin, trésorier

VOTRE EXÉCUTIF PROVINCIAL

L'assemblée générale annuelle provinciale se tenait le samedi 10 mars 2018 dans les locaux de l'URLS – Chaudière-Appalaches de Lévis, en présence des représentants de la majorité des régions.

Lors de cette assemblée, deux postes étaient mis en élection, soit les postes à la présidence et à la trésorerie. Caroline Fortin et André-Georges Toupin ont été reconduits dans leurs fonctions respectives.

Le comité exécutif provincial demeure donc inchangé et se compose comme suit :

- ❑ Caroline Fortin, présidente (Québec)
- ❑ Lucille Gosselin, vice-présidente (Frontenac/Estrie)
- ❑ Réjane Genest, secrétaire exécutive (Québec)
- ❑ Lise Émond, relationniste (Montérégie/Mauricie Bois-Francs)
- ❑ André-Georges Toupin, trésorier (Québec)

Votre comité exécutif

Mars 2016



De gauche à droite : Lucille Gosselin, vice-présidente (Frontenac/Estrie) – Réjane Genest, secrétaire exécutive (Québec), Caroline Fortin, présidente (Québec) – Lise Émond, relationniste (Montérégie) – André-Georges Toupin, trésorier (Québec)

Au 1^{er} janvier 2018, le contrat de la coordonnatrice provinciale a été reconduit avec Caroline Fortin, sous les mêmes conditions, soit sans augmentation salariale, faute de budget suffisant. Celle-ci poursuit donc son travail au siège social de Lévis. En cours d'année, elle a également été renommée comme responsable du site Internet.

Quatre réunions ont été tenues au cours de 2018, afin de permettre aux membres de l'exécutif de réviser les positions de l'organisme, de faire un bon suivi des dossiers, de poursuivre son continu développement et de préparer les réunions du Conseil d'administration. Toutes ces réunions ont eu lieu au siège social de Lévis.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du Conseil d'administration ont tenu quatre réunions en cours d'année 2018, en plus de l'assemblée générale annuelle pour 2017, laquelle s'est tenue le 10 mars 2018. Toutes ces rencontres se sont déroulées au siège social de Lévis, à l'exception de celles du 10 mars 2018 tenue dans d'autres locaux à Lévis.

La participation aux réunions est stable et le quorum est obtenu sans problème. Comme nous ne tenons que quatre réunions par année, outre l'assemblée générale annuelle, il est très important de participer à ces rencontres afin que tous soient bien informés et que les décisions soient prises de façon éclairée avec le consentement de la majorité des représentants. Plus la participation est importante, plus les échanges sont fructueux et les décisions nombreuses.

LES RÉGIONS

Quatre régions demeurent toujours actives avec leurs équipes de bénévoles. Les demandes provenant de l'Abitibi/Témiscamingue et l'Outaouais sont référées au siège social, comme pour toutes les demandes hors Québec.



En cours d'année 2018, la tenue de cafés-rencontres ou de réunions se poursuivait pour chacune des régions, à des intervalles différents selon les besoins. Il est important de tenir des activités de façon régulière afin que les membres continuent de nous visiter et d'avoir la possibilité de discuter, d'échanger, d'obtenir des informations, de trouver du réconfort et de l'aide.

	# cafés-rencontres
Québec et autres	8
Montréal et autres	5
Saguenay/Lac St-Jean et autres	4
Frontenac/Estrie	5

La participation aux rencontres régionales varie entre 6 et 42 personnes, selon la région et les activités offertes. L'entrée en vigueur de la Loi 113 a fait en sorte que le nombre de participants a augmenté considérablement, notamment pour les régions de Québec et Montréal.

Nous répétons encore l'importance de varier le contenu des activités offertes aux membres, afin de répondre à leurs attentes et pour s'assurer d'une plus grande participation en région. Nous pouvons leur offrir des témoignages, des

conférences, des documentaires, des références de lecture, etc.

Depuis quelques années, l'aide financière accordée aux régions n'a pu être offerte, considérant la situation financière du provincial. Nous espérons que les prochaines années seront en meilleure condition financière et que nous pourrions aider chacune des quatre régions dans leur bon fonctionnement et les services offerts aux membres.

VOLET POLITIQUE

Niveau provincial

Le 16 juin 2018, la Loi 113 entrait en vigueur. Il va sans dire que l'année a été bien remplie par les demandes de renseignements, les doléances des usagers et la localisation et le contact des familles des parents d'origine décédés. À cet effet, il est important de souligner que les résultats obtenus suite aux contacts familiaux sont majoritairement positifs. Le choc passé de l'annonce de l'existence d'une personne confiée à l'adoption par un membre de la famille, les gens sont très ouverts et collaborateurs. Plusieurs retrouvailles ont pu être effectuées de cette manière.

Les ministères de la Justice et de la Santé et des Services sociaux ont travaillé de pair afin de s'assurer que tout soit en place pour l'ouverture de la Centrale Info-Adoption, le 18 juin 2018. Cette nouvelle centrale située dans les bureaux du Centre intégré de Santé et Services sociaux de la Montérégie-Est à Longueuil, est dédiée aux nouveaux services offerts. Les intervenants devaient être en mesure de répondre aux demandes de renseignements, de fournir les formulaires requis pour une demande concernant

l'identité des parents biologiques décédés depuis plus d'un an ou pour placer ou retirer un refus de divulgation d'identité ou de contact.

En ce qui concerne spécifiquement notre secteur, soit les adoptions du passé, la personne confiée à l'adoption a maintenant droit, si le(s) parent(s) biologique(s) est(sont) décédé(s) depuis plus d'un an, à son nom primaire et à l'identité des parents inscrits au dossier. Et le parent d'origine a jusqu'au 16 juin 2019 pour placer un veto de divulgation d'identité et/ou de contact.

Après cette date, la personne confiée à l'adoption aura droit à l'identité de ses parents, si ceux-ci n'ont pas placé de veto durant la dernière année ou antérieurement.

Un aide-mémoire a été mis à la disposition de nos internautes et de nos membres, afin de leur faciliter la tâche et de mieux comprendre les tenants et aboutissants de la Loi 113.

Mais, peine est de constater que l'évaluation des demandes a été très sous-estimée et les intervenants se sont retrouvés embourbés en peu de temps. Plus de 14 000 demandes ont été reçues la première semaine et dès lors, les délais prévus pour le traitement des dossiers ont été largement dépassés. Donc, les usagers sont nombreux à être insatisfaits de ce fonctionnement et l'ont manifesté en nous contactant et en laissant de multiples messages sur les réseaux sociaux, dans les centres jeunesse et à la Centrale Info-adoption.

Plusieurs personnes ont été oubliées par cette loi et une page Facebook à l'intention de ceux-ci a été créé en

collaboration avec notre organisme, soit « Les oubliés de la Loi 113 ». En septembre, une lettre de plusieurs pages a été adressée aux responsables et une rencontre entre les ministères concernés, le Mouvement Retrouvailles et la représentante de « Les oubliés de la Loi 113 », Mme Sylvie-Carole Picard, a eu lieu en novembre afin de discuter du non-fonctionnement de la centrale et de remettre les pendules à l'heure.

D'autres personnes ont également créé différentes pages Facebook suite à l'adoption de la loi.

En cours d'année, plusieurs entrevues ont également été données à diverses sources médiatiques.

À la suite des élections provinciales de l'automne, des demandes de rendez-vous ont été envoyées aux nouvelles ministres de la Justice et de la Santé et des Services sociaux.

Niveau fédéral

Au niveau fédéral, le Mouvement Retrouvailles a été invité par le Comité des Affaires sociales, des sciences et de la technologie du Conseil du sénat, à Ottawa, à présenter sa position quant à des excuses nationales aux mères célibataires qui ont été forcées de confier leur enfant à l'adoption, notamment dans la période d'après-guerre. Caroline Fortin, au nom de l'organisme, a déposé un mémoire et a été présenter un résumé de celui-ci aux membres du comité, le 22 mars 2018. Mme Diane Poitras, adoptée, a également fait une présentation personnelle lors de ces audiences publiques.

À la suite des séances tenues, le Comité a déposé son rapport « Honte à nous », lequel sera présenté à notre premier ministre, Justin Trudeau, afin qu'il en prenne connaissance et qu'il puisse tenir compte des recommandations qui y sont faites, notamment de présenter des excuses, aux mères et aux enfants concernés, la création d'un groupe consultatif sur le sujet, des programmes d'aide et de formation ainsi que l'amorce d'un dialogue entre les provinces pour uniformiser les lois.

C.I.S.S.S. et C.I.U.S.S.

Nos relations avec les Centres intégrés de santé et services sociaux (CISSS) et des Centres intégrés universitaires de santé et services sociaux (CIUSSS), communément appelé « Centres jeunesse », sont bonnes. La collaboration continue avec leurs intervenants, mais les procédures établies pour la Centrale Info-Adoption ont créées bien des vagues et mécontentements au sein des équipes, du travail supplémentaire, des questions sans réponse, des délais dans le traitement des demandes, le non-respect des priorités établies, etc.

Tous sont très occupés à répondre aux multiples questionnements de la population et malheureusement, plusieurs intervenants ne sont pas en mesure de donner l'heure juste aux usagers, faute d'information et de formation sur la Loi 113.

Des milliers de demandes ont été reçues et des milliers restent à traiter. Juin 2019 arrive à grands pas. Comment pourront-ils gérer les autres milliers de demandes à venir? La question est lancée!

En ce qui concerne la vérification des concordances, ce service est rapide et satisfaisant dans la plupart des centres jeunesse. Nos interventions auprès des responsables du MSSS semblent avoir porté fruits à ce niveau.

Au niveau des retrouvailles, le Mouvement a effectué environ 8 retrouvailles après vérification de concordances avec les centres jeunesse et une quinzaine entre fratrie et adopté, lorsque l'adopté a eu l'identité de son parent d'origine. D'autres retrouvailles ont été résolues par les Centres jeunesse, via Facebook ou via des bases de données d'ADN, mais nous n'avons pas le décompte exact de toutes ces rencontres car les gens ne nous avisent pas toujours de la situation de leur dossier, lorsqu'il est réglé par une autre partie.



Nous avons tout de même la confirmation que 44 dossiers ont été résolus pour 2018. Plusieurs personnes viennent également chercher de l'information et nous les guidons adéquatement vers les différentes sources possibles. De nombreuses personnes ont réussi à trouver leurs origines de diverses façons.

Centre intégré
de santé
et de services sociaux

Québec 

RELATIONS PUBLIQUES



- La page Facebook continue d'être très populaire. Les internautes peuvent y retrouver une foule d'informations, des références, des avis de recherche, des interventions de toutes sortes, tant en français qu'en anglais.
- Le site Internet continue d'être alimenté avec des références, des articles, des invitations, des avis de recherches et toute autre nouvelle digne de mention et significative pour le monde de l'adoption. Par contre, nous devons absolument le revamp, car il perd de son efficacité et de sa visibilité. Des fonds devront être prévus à cet effet.
- Plusieurs entrevues médiatiques ont été données en cours d'année, entre autres, aux quotidiens Le Droit, Le Devoir, La Presse canadienne, le Soleil, le Journal de Québec, le Journal de Montréal, Le Huffington Post, The Montreal Gazette, et autres. Ici Radio-Canada a été, encore en 2018, l'un des réseaux à avoir le plus couvert la situation, tant à la radio qu'à la télévision.
- Lise Émond et Caroline Fortin ont donné différentes entrevues, entre autres, sur CKRL-89,1, sur RDI, CTV, CBC, Ici Radio-Canada et Ici Radio-Canada Première, tant à Québec, à Montréal qu'en régions, sur CJAD-800, TVA, etc.
- Plusieurs stations radiophoniques ont également reçu des invités pour traiter du sujet du postadoption/retrouvailles et de la Loi 113.
- Participation de certains membres à l'émission « *Loin des yeux, près du cœur* » animée par Normay St-Pierre et diffusée grâce au Mouvement Retrouvailles. 40 émissions ont été enregistrées pour 2018 et diffusées via SoundCloud, accessibles sur notre page Facebook et notre site Internet, ainsi que sur le site d'A.E.R. et sur la page Facebook de l'émission.
- Diffusion de trois émissions « Des mains tendues », diffusées grâce au Mouvement Retrouvailles via YouTube, accessibles sur notre page Facebook et sur notre site Internet. Ces émissions avaient été tournées en 2018. Grâce à de merveilleuses personnes qui ont donné du temps et des services à moindre coût, nous avons pu répéter l'expérience et donné la possibilité à une douzaine de personnes de lancer un avis de recherche ou de nous livrer leur témoignage. Deux émissions enregistrées en 2018 seront diffusées en 2019. À noter qu'une demande de commandite a été envoyée à la compagnie Ancestry, mais qu'aucune réponse n'est venue de leur part.
- Une publicité du Mouvement est parue dans la revue « Le Journal » de l'Association des employées et employés du gouvernement (AEGQ) en mars 2018.
- Afin de souligner notre 35^e anniversaire d'existence, des coupes à vin ont été produites et gravées avec le logo du Mouvement Retrouvailles et le cigle 35.

Ces coupes ont été remises aux participants de notre colloque et d'autres ont été vendues au coût de 5 \$ l'unité.

- On continue de parler d'adoption sur différentes sources médiatiques et dans divers types d'émissions.
- Certaines émissions d'intérêt public, ont également traité du sujet sous divers angles.
- Caroline Fortin a été approchée par les chercheurs de différentes émissions, entre autres, *Deuxième chance* et *Unité 9*, deux émissions diffusées sur les ondes d'Ici Radio-Canada en 2018, ainsi que par une boîte de production pour une éventuelle série sur les suites de la Loi 113.
- Certaines personnes ont également contacté le Mouvement Retrouvailles pour avoir des références ou vérifier des idées avancées lors de l'écriture d'un livre, pour la préparation d'une thèse ou d'un travail scolaire, ainsi que pour la recherche de participants pour des études touchant le monde de l'adoption.
- Caroline Masse, enfant de La Miséricorde, nous a contacté pour l'appuyer dans son projet sur la proposition de faire un musée ou un espace commémoratif au sein de l'édifice connu sous le nom de « La Miséricorde », afin de se rappeler de l'histoire qui s'est déroulée dans ces murs. Cet édifice doit être acheté par la Ville de Montréal et transformé en un projet social intégrant des organismes communautaires, mais rien ne semble avoir été prévu pour la mémoire de son but premier.

INTERNET

Le site Internet est constamment tenu à jour au niveau des informations par Caroline Fortin. Notre webmestre, Éric Langlois et Jacob



Tremblay, service technique, s'assurent de son bon fonctionnement. Nous tenons à les remercier.

Il devient très urgent de mettre notre site à jour pour répondre aux diverses demandes de connexion, tant par ordinateur, tablette que téléphones intelligents. Les visites via le service mobilité augmente et notre site n'est pas optimisé pour ce genre de lecture. Ce qui devient problématique, notamment pour le référencement via Google. Il enlève des points sur les sites non optimisés et notre nom sortira de moins en moins dans leur moteur de recherche. Le côté cosmétique a également besoin d'une mise à jour. Par faute de moyens financiers, nous n'avons pas pu procéder à des modifications au cours de 2018 et espérons pouvoir le faire en 2019.

Une demande a été faite en techniques d'intégration multimédia (TIM) du CEGEP Sainte-Foy, afin d'étudier la possibilité de nous aider à rafraîchir notre site et notre base de données, mais la demande est restée lettre morte.

Notre page Facebook continue d'avoir un impact direct sur notre site, car celle-ci fonctionne très bien.

BASE DE DONNÉES



Notre base de données est accessible, en mode lecture seulement, pour les administrateurs de toutes les régions sur *iCloud*. Ils peuvent ainsi accéder au sommaire du dossier de chacun de nos membres. Aucune modification ne peut être apportée, sauf par la coordonnatrice provinciale.

Aux fins de statistiques, au 31 décembre 2018, notre base de données contenait 13 797 dossiers, comparativement à 13 675 au 31 décembre 2017, soit une augmentation de 122 inscriptions en cours d'année, comparativement à 128, 102, 105 et 69 pour 2017, 2016, 2015 et 2014, respectivement.

Malgré cette augmentation intéressante, seuls 335 membres sont en règle, c'est-à-dire qui ont payé leur cotisation annuelle :

- ❑ Québec 109
- ❑ Montérégie 144
- ❑ Frontenac-Estrie 12
- ❑ Saguenay/Lac St-Jean 9
- ❑ Autres 42

Un effort est encore clairement à faire de ce côté. En 2018, 38 personnes ont mis leur dossier à jour et 44 ont versé l'équivalent d'une nouvelle adhésion après 3 ans de non-renouvellement. La compilation annuelle de tous les membres se trouve en annexe.

L'espace que nous avons sur le *iCloud* permet également de rendre accessibles différents documents administratifs pour chacune des régions. Au besoin, chacun peut aller consulter les documents du siège social.

FINANCES



M. André-Georges Toupin, notre trésorier, gère toujours de main de maître notre organisation. Son sérieux, sa minutie et sa transparence se reflètent dans son travail et sont appréciés de tous.

Une description détaillée des revenus et dépenses est toujours disponible lors des réunions du conseil d'administration, afin de permettre à tous et chacun de constater la saine gestion de l'organisme.

La mission d'examen préparée par Mallette SENCRL Comptables agréés sera présentée à la suite du présent rapport. Il est à noter que les documents remis aux comptables pour les fins de vérification annuelle sont à l'image de leur façon de faire, donc peu de questions sont soulevées.

Pour 2018-2019, la subvention provinciale du MSSS, comme inscrite aux états financiers, a été augmentée à 49 016 \$. La demande de renouvellement de subvention a été envoyée selon les conditions au MSSS pour la prochaine période 2019-2020. Il serait important que celle-ci soit augmentée substantiellement pour 2019 et les années suivantes, car les besoins se font grandissant et les fonds actuels sont au plus bas. Nous peinons à terminer l'année sans devoir retenir des paiements. Si nous désirons continuer de répondre aux nombreuses demandes qui

nous sont adressées depuis la mise en vigueur de la Loi 113, des sommes significatives devront apparaître dans nos coffres.



En début d'année 2018, la tarification pour l'adhésion initiale a été portée à 40 \$ et le coût de la carte de membre annuelle régionale à 15 \$. Il est à noter que le montant de 40 \$ est réparti à 50 %/50 % entre les régions et le siège social et que la totalité du 15 \$ pour le renouvellement demeure en région. Suite à ces changements, nous avons dû procéder à l'impression de 2 000 nouveaux formulaires d'adhésion. Des entêtes de lettre ont également été imprimées par la même occasion.

DOCUMENTS OFFICIELS

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX ET AUTRES

Aucune modification n'a été apportée aux règlements généraux en cours d'année 2018

Le registre officiel des résolutions et les documents officiels sont tenus à jour au siège social et sont disponibles pour consultation.

La banque de données, le cœur du Mouvement, est également tenue à jour quotidiennement.



MÉLI-MÉLO

INFO-RETRouvAILLES

La version provinciale de notre *Info-Retrouvailles* en était à sa huitième année. Les lecteurs semblent continuer d'apprécier ce document de par son contenu, tant au niveau des activités, des développements au niveau politique, des références de lecture, des articles parus dans diverses publications, des émissions télévisées ou radiodiffusées touchant le monde de l'adoption, des thèmes spécifiques, etc. Une nouvelle collaboratrice, en la personne de Lucie Bourdeau, psychologue, s'est ajoutée pour la diffusion de quelques textes axés sur le postadoption/retrouvailles. Ce bulletin paraît à raison de six fois l'an, soit en septembre, octobre, décembre, février, avril et juin.

ORCHID ADN

En 2018, il a été proposé de mettre fin à l'entente conclue avec Orchid ADN, considérant le manque de popularité depuis le début. Une lettre leur sera adressée en début d'année 2019.

COLLOQUE ACTION (CABQ)

André-Georges Toupin a participé au Colloque Action offert par le Centre d'action bénévole de Québec (CABQ) à Québec.

NUMÉRISATION DES DOSSIERS

Tous nos dossiers physiques sont numérisés et répertoriés comme il se doit, ce qui limite l'espace nécessaire et nous assure d'une qualité d'impression sans altération avec le temps.



ARCHIVES

L'archivage des données audios et vidéos, sous la responsabilité de Mme Brigitte Pollock tire à sa fin. Le tout devrait nous être remis au printemps 2019

Les informations provenant des médias écrits demeurent à répertorier et archiver.

COFAQ

Le Mouvement Retrouvailles est membre de la Confédération des organismes familiaux du Québec (« COFAQ ») depuis quelques années, mais personne n'occupe de poste actif au sein de leur conseil d'administration.

Nous recevons régulièrement leur documentation toujours pertinente, mais qui touche la famille au sens large du terme. Au niveau de l'adoption, la COFAQ est intervenu en cours d'année pour le suivi de la Loi 113. Caroline Fortin a participé à quelques réunions, de façon virtuelle, en cours d'année 2018. Le Mouvement Retrouvailles, ainsi que quelques autres organismes ont d'ailleurs signé des lettres de façon collective à cet effet.

Mmes Lise Émond, Michelle Dufresne et M. Conrad Gagnon ont assisté à l'AGA de la COFAQ le 14 juin 2018, à Montréal.

COLLOQUE

Nous avons tenu un colloque, le 5 mai 2018 au Holiday Inn de Longueuil, auquel ont participé 91 personnes. La journée s'est déroulée à merveille. Les sujets traités et la conférence de M. Joselito Michaud « Voir grand même quand on se croit petit » ont retenu l'attention et

l'interaction était de mise. La soirée a été remplie de surprises, lesquelles ont été très appréciées (notamment par votre humble serviteur) et s'est terminée dans l'enthousiasme et le dynamisme d'une idole de jeunesse pour plusieurs, Michel Stax. Une journée mémorable ! Merci à tous ceux qui de près ou de loin ont donné un coup de main à l'élaboration de ce 35^e anniversaire. On se donne rendez-vous le 4 mai prochain dans la région de Lanaudière, à Joliette.

CONFÉRENCES

Caroline Fortin a été donné une conférence sur le Mouvement Retrouvailles a une cinquantaine de personnes du groupe « Je prends congé » à St-Nicolas, à l'automne.



CONCLUSION



Pour conclure, je peux dire que l'année 2018 en est une mémorable, à bien des égards. Elle a été bien remplie, très productive et tout de même efficace. La mise en vigueur de la Loi 113 est en grande partie le dossier qui a amené un lot de travail très important. Même si la loi n'est pas parfaite, il est important de réaliser que plusieurs ont finalement eu accès à ce qu'ils attendaient depuis des décennies. D'autres recommandations devront être faites pour s'assurer que le plus grand nombre de personnes puissent avoir accès à leur identité et leurs origines.

Pour ce qui est des services offerts par le Mouvement Retrouvailles, nos membres et autres personnes qui font appel à nous semblent très satisfaits. De plus en plus de personnes sont actives sur les réseaux sociaux, plus présents dans certaines activités et plus à l'affût des changements entrés en vigueur en 2018 et ceux à venir en 2019.

L'aide et le soutien à nos membres et à toute personne désireuse de recevoir des renseignements sur les démarches à entamer vers des retrouvailles se poursuivent. Notre écoute, notre disponibilité et nos années d'expérience font en sorte que les gens qui s'adressent à nous sont très bien servis.

D'un côté plus personnel, même si l'année 2018 a été spéciale, j'en suis très satisfaite. Cette année de transition restera dans ma mémoire longtemps.

Comme nous le faisons depuis plusieurs années, tous les membres du comité exécutif et du conseil d'administration travaillent uniquement dans le but de servir ses membres. L'équipe en place demeure dynamique, attentive et dévouée. En plus de ces quelques personnes, nous devons grandement considérer tous nos bénévoles qui donnent de leur temps dans chacune des régions.

Merci à vous tous!

A handwritten signature in black ink that reads "Caroline Fortin".

Votre présidente
Caroline Fortin





Mouvement Retrouvailles – adopté(e)s – non adopté(e)s – parents

Casier postal 47002

Lévis (Québec) G6Z 2L3

Téléphone : 418 903 9960 / Sans frais : 1 888 646 1060

Télécopieur : 418 834 9627

Internet : www.mouvement-retrouvailles.qc.ca